

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	12 + 1
DATE DE CONVOCATION		
26/11/2024		
Date d'envoi au contrôle de légalité :		
- 5 DEC. 2024		
N° d'ordre de la délibération		
075-2024		

SEANCE du 2 Décembre 2024
L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire
Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoints), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Patrice DOYEN, Philippe FERLET Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE
Absents excusés : Mme Nathalie LAMBERT pouvoir à Mme Renvoye Mme Viviane ROUSSEL
Absents non excusés :
Secrétaire de séance : Hervé CYGANKO
Convention de servitude – ligne électrique sous le chemin des Rompies

Monsieur le Maire présente le projet

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de dessertes et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS présente une convention de servitudes pour permettre le passage d'environ 10 m de ligne électriques sous le Chemin des Rompies.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité ;

- *Autorisent le maire à signer la convention de servitudes et à en poursuivre l'exécution*

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire
Philippe GUINET-BAUDIN

